

Direction Voirie et Déplacements

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8H30-12H00/13H30-17H30

Courriel : voirie@besancon.fr

Affaire suivie par : Alain COILLOT

N/Réf : VE/AC/SP/

Objet : Quartier des Chaprais

VIVRE AUX CHAPRAIS

chaprais@gmail.com

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

Besançon, le 17 DEC. 2014

Monsieur,

Suite à notre visite de terrain, vous trouverez ci-dessous les éléments de réponse aux demandes concernant la Direction Voirie et Déplacements.

Projet Tramway

La mission Tram de la CAGB mène des observations et a déjà apporté des améliorations sur le réglage des feux aux abords de la gare Viotte. En revanche, l'emprise disponible et la géométrie du giratoire Belfort/Foch ne permettent pas d'envisager d'entrée sur deux voies dans le respect des règles de sécurité.

Les entreprises du Tram ont évacué le support provisoire situé rue de la Mouillère, celui de la rue de Belfort le sera prochainement.

Rue de Belfort

La zone de livraison limitée à 15 minutes qui a été implantée rue de la Madeleine est une expérimentation actuellement menée pour faciliter le contrôle et une meilleure rotation des véhicules. A ce stade, le manque de recul ne permet pas la transposition à d'autres secteurs. Néanmoins, les espaces livraison existants rue de Belfort et rue de la Mouillère font l'objet de contrôles par les agents de la Police Municipale et les commerçants sont à même de solliciter ces derniers si des stationnements abusifs sont constatés.

Des modifications ponctuelles seront étudiées au carrefour Belfort/Chasnot/Rotonde. Une éventuelle intervention est toutefois difficilement compatible avec la rénovation prochaine de l'immeuble situé à l'angle Belfort/Chasnot.

.../...

Rue Charles Fourier

L'éventuelle mise en sens unique de la rue Charles Fourier fera l'objet très prochainement d'une consultation auprès des riverains concernés et une décision sera arrêtée début 2015.

Carrefour Foch/Denfert Rochereau/Helvétie

Situé à proximité du centre-ville, ce carrefour complexe – trois rues concernées sur une seule traversée piétonne – est très fréquenté par l'ensemble des usagers de l'espace public (piétons, cyclistes, transport public et véhicules). Le phasage des feux s'établit donc sur la base du compromis le plus satisfaisant intégrant l'ensemble des demandes, malgré des intérêts souvent antagonistes.

En revanche, sur la même trajectoire avenue Denfert Rochereau – pont Robert Schwint et avec moins de voies concernées, la traversée piétonne de l'avenue d'Helvétie offre davantage de confort aux piétons au prix d'un détour raisonnable.

L'effacement des bandes cyclables sur les trottoirs du pont Robert Schwint avec les moyens traditionnels risque fort d'endommager le revêtement qualitatif (asphalte). D'autres méthodes seront envisagées. Dans l'attente, le temps jouant son œuvre, le marquage disparaît progressivement.

Entretien des chaussées et des trottoirs

J'ai bien noté vos différentes demandes qui seront étudiées lors de l'élaboration des programmes en fonction des priorités et des contraintes budgétaires.

Enfin, le passage piéton situé à l'extrémité de la rue de l'Eglise dans la continuité du cheminement de la rue des Jardins sera remis en peinture prochainement, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la Voirie,
Espace Public



Marie ZEHAF.